explication points de jury

Par **mo'**, le **12/10/2022** à **16:24**

Bonjour,

Je suis étudiante en L3 LEA est durant mon second semestre j'ai du partir en Erasmus dans un pays étranger. J'ai valider mon premier en France mais en Espagne je n'est pas validé mon second semestre, j'ai donc fait les rattrapages. Suite à la reconversion de mes notes et étant dans un système de compensation, il me manque 0,3 point afin d'avoir ma licence.

J'aimerais savoir si le jury peut attribuer les points qui me manque et si oui quelle démarche je doit faire?

Merci pour votre aide ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/10/2022** à **09:46**

Bonjour

[quote]
J'aimerais savoir si le jury peut attribuer les points qui me manque et si oui quelle démarche je doit faire?

[/quote]
Il n'y a aucune démarche à faire, le jury est souverain. Ce sont les membres qui décideront ou non de vous attribuer des points

Si votre jury s'est déjà réuni, c'est qu'ils décidés de ne pas vous accorder les points manquants.

Dans ce cas deux solutions :

- Soit vos semestres se compensent et cela vous permet de valider votre L3.

- Soit il n'y a pas de compensation et dans ce cas, vous allez devoir refaire votre second

semestre en France.

Le mieux est de contacter le service de scolarité.

Par **mo'**, le **18/10/2022** à **09:51**

Bonjour,

Merci pour votre réponse. Je dois cependant vous mettre dans le bon contexte, je suis partie en Erasmus et j'ai attendu mes résultats de rattrapage plus d'un mois et demi. Je les ai reçu aujourd'hui (18 octobre). Le jury c'était déjà réuni, peuvent-ils se réunir de nouveau seulement pour un dossier?

Mes semestres se compensent et malgré ça je n'atteint pas les 10 de moyenne, je suis à 9,709.

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/10/2022** à **11:29**

Bonjour

Il n'est pas possible de donner un nouveau jury. Leur décision est ferme.
0.3 point pour certains c'est déjà beaucoup
Il faudra donc repasser le semestre non validé.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés